

**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Compte 2023
Bourgeoisie

Assemblée bourgeoisiale - 17 juin 2024



Martigny-Croix, le 27 mai 2024

**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

A V I S

Séance de l'Assemblée bourgeoisiale

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le

Mardi 17 juin 2024 à 19h30

à la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023.
2. Présentation des comptes 2023 de la Bourgeoisie.
3. Rapport de l'organe de révision.
4. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie.
5. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023 et les comptes 2023 de la Bourgeoisie peuvent être consultés sur le site internet de la Commune (www.martigny-combe.ch) ainsi qu'au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

En restant naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire

Pascal Giroud

La Présidente

Florence Carron Darbellay

1	APERCU GENERAL	5-7
2	EVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS	8
2.1	Financement des investissements.....	8
2.2	Modification de la fortune / découvert.....	8
2.3	Modification des engagements.....	8
3	COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE	8-11
3.1	Aperçu général	8-9
3.2	Charges d'exploitation.....	10-11
3.2.1	Charges de personnel (30)	10
3.2.2	Biens et services et autres charges d'exploitation (31).....	10
3.2.3	Amortissements du patrimoine administratif (33)	10
3.2.4	Charges de transferts (36).....	11
3.3	Revenus d'exploitation	11
3.3.1	Taxes (42)	11
3.3.2	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (45)	11
3.4	Charges et revenus financiers	11
3.4.1	Charges financières (34).....	11
3.4.2	Revenus financiers (44).....	11
3.5	Charges et revenus extraordinaires	11
3.5.1	Charges extraordinaires (38).....	11
3.5.2	Revenus extraordinaires (48).....	11
4	COMPTE DES INVESTISSEMENTS.....	12-13
4.1	Compte des investissements par nature	12-13
5	INDICATEURS FINANCIERS	13-14
5.1	Informations générales.....	13
5.1.1	Définition.....	13-14
6	CONCLUSION	15

ANNEXES	16-64
- Indicateurs financiers	16-36
- Compte de résultats par fonction	37-42
- Compte des investissements par fonction	43-44
- Compte de résultats par nature	45
- Compte des investissements par nature	46
- Compte du bilan avec mouvements et écart	47-50
- Compte du bilan par nature	51
- Tableau des immobilisations	52-53
- Tableau des crédits d'engagements et complémentaires.....	54
- Etat du capital propre	55
- Tableau des participations.....	56
- Rapport de l'organe de révision.....	57-59
- Principes pour la présentation et la tenue du compte.....	60-64

Message du Conseil municipal concernant le compte 2023 de la Bourgeoisie de Martigny-Combe

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le compte de l'exercice 2023, tel qu'arrêté par le Conseil municipal en séance du 24 mai 2024.

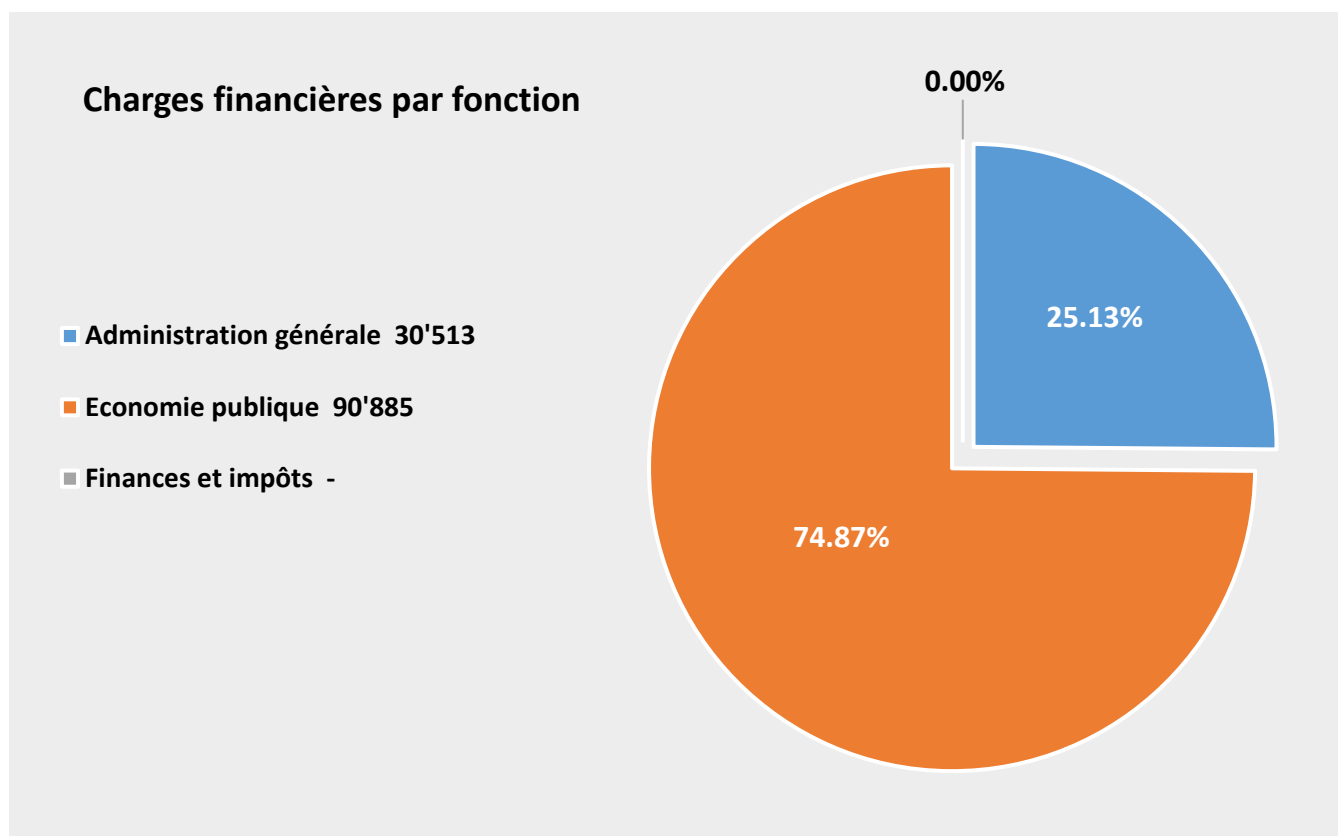
1 APERCU GENERAL

Avec un total de revenus financiers de **CHF 182'209** et un total de charges financières de **CHF 121'398**, le compte de fonctionnement dégage **une marge d'autofinancement de CHF 60'811**, contre CHF 20'800 pour le budget (CHF +40'011 ou +192.36%) et CHF 295'949 pour le compte 2022 (CHF +235'138 ou +79.45%).

Après comptabilisation des amortissements planifiés de **CHF 18'182**, le compte de résultats présente un bénéfice de **CHF 42'629** contre CHF 13'800 pour le budget (CHF +28'829 ou +208.91%) et CHF 87'149 pour le compte 2022 (CHF +44'519 ou +51.08%).

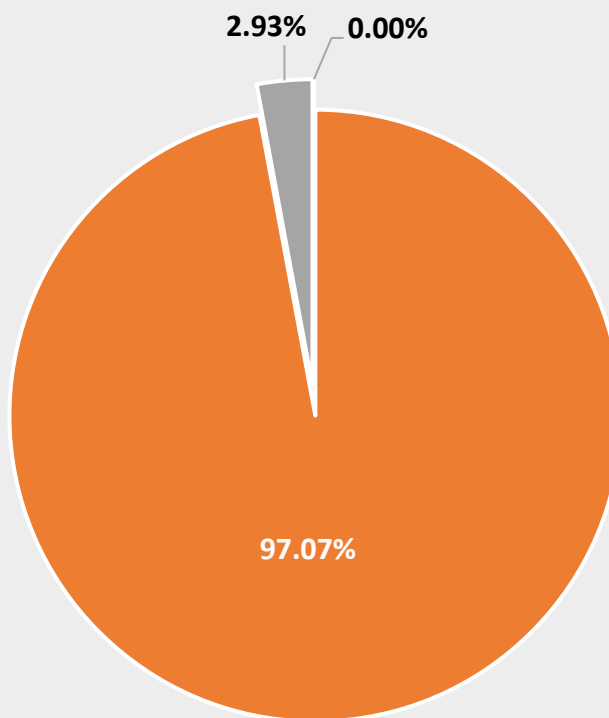
Compte de résultats	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023	Ecart C23/B23	
				CHF	%
Charges financières	123'139	88'900	121'398	32'498	36.56%
Revenus financiers	419'088	109'700	182'209	72'509	66.10%
Marge d'autofinancement	295'949	20'800	60'811	40'011	192.36%
Amortissements planifiés	11'200	16'000	18'182	2'182	13.64%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	197'600	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		9'000	-	-9'000	-100.00%
Excédent de revenus	87'149	13'800	42'629	28'829	208.91%

Les graphiques présentés ci-après illustrent les charges et revenus financiers par fonction.



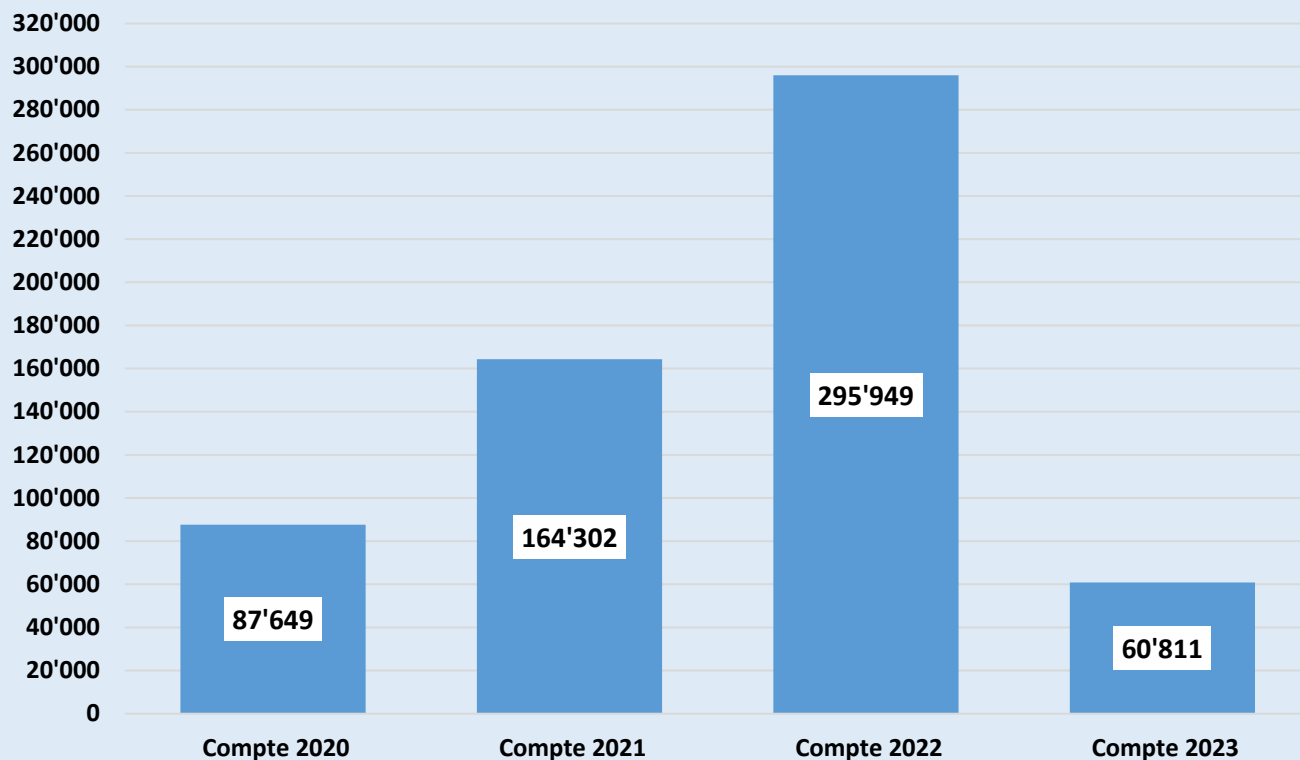
Revenus financiers par fonction

- Administration générale -
- Economie publique 176'874
- Finances et impôts 5'335

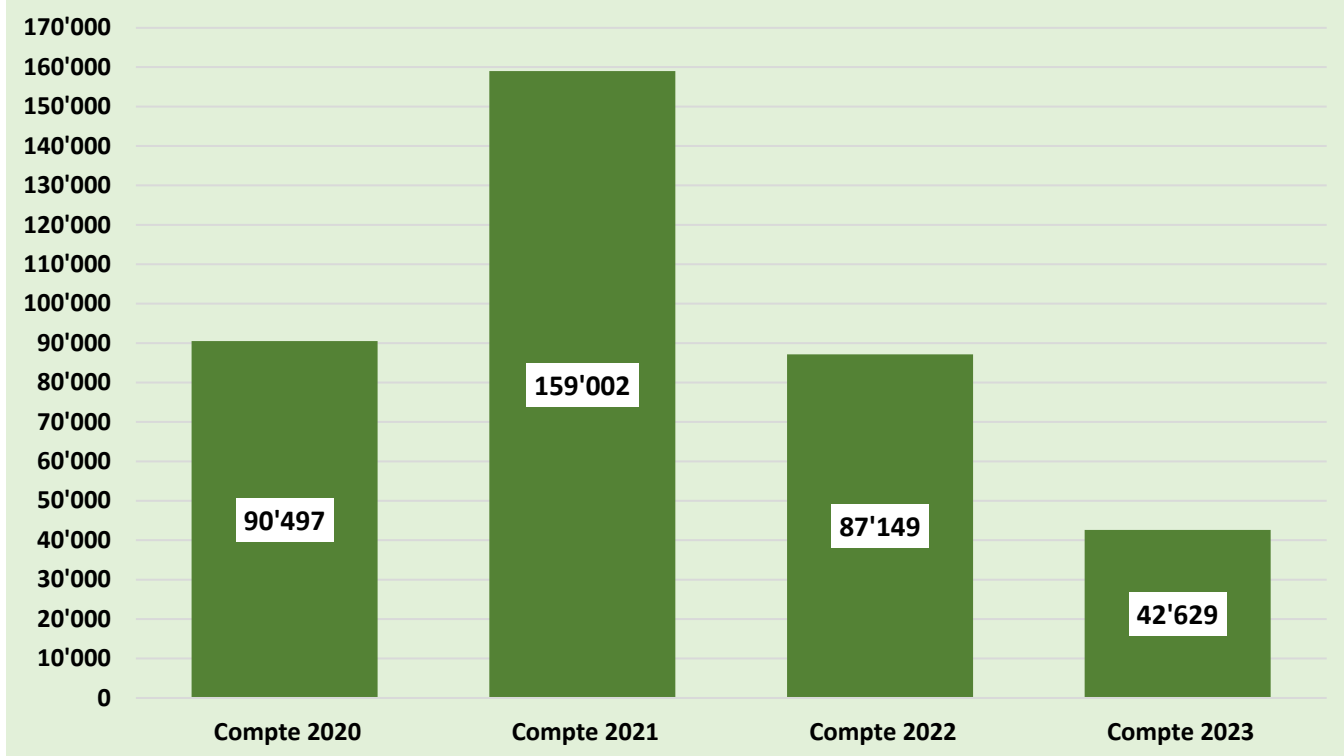


Les graphiques présentés ci-après se rapportent à l'évolution respectivement de la marge d'autofinancement et du résultat d'exercice pour les années 2020 à 2023.

Evolution de la marge d'autofinancement



Evolution du résultat d'exercice



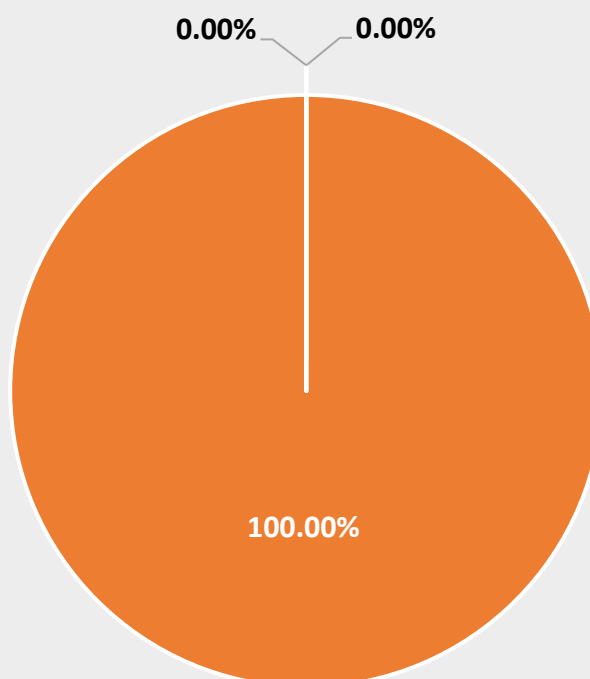
Avec un total de dépenses de **CHF 21'182** et aucune recette, le compte des investissements présente un résultat net de **CHF 21'182**, en hausse de CHF 5'182 ou 32.39% par rapport au budget et CHF 6'682 ou 46.08% au regard du compte 2022.

Compte des investissements	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023	Ecart C23/B23	
				CHF	%
Dépenses	14'500	16'000	21'182	5'182	32.39%
Recettes	-	-	-	-	0.00%
Investissements nets	14'500	16'000	21'182	5'182	32.39%

Le graphique présenté ci-après illustre l'investissement net par fonction.

Investissements nets par fonction

- Administration générale -
- Economie publique 21'182
- Finances et impôts -



2 EVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

2.1 Financement des investissements

La marge d'autofinancement de **CHF 60'811** couvre les investissements nets à hauteur de **287.09%** contre 130.00% pour le budget et 2'041.03% pour le compte 2022.

Le compte de financement présente un excédent de **CHF 39'629**, contre CHF 4'800 (CHF +34'829 ou +725.61%) pour le budget et CHF 281'449 (CHF -241'820 ou -610.21%) pour le compte 2022.

Financement	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023	Ecart C23/B23	
				CHF	%
Marge d'autofinancement	295'949	20'800	60'811	40'011	192.36%
Investissements nets	14'500	16'000	21'182	5'182	32.39%
Excédent de financement	281'449	4'800	39'629	34'829	725.61%
Couverture des investissements en %	2041.03%	130.00%	287.09%		

2.2 Modification de la fortune / découvert

La fortune passe de CHF 2'477'798 au 31.12.2022 à **CHF 2'520'427 au 31.12.2023** (CHF +42'629 ou +1.72%) tandis que le budget prévoyait une fortune de CHF 2'491'598 (CHF +28'829 ou +1.16%).

Modification de la fortune/découvert	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023	Ecart C23/B23	
				CHF	%
Excédent revenus (+) charges (-)	87'149	13'800	42'629	28'829	208.91%
Excédent du bilan	2'477'798	2'491'598	2'520'427	28'829	1.16%

2.3 Modification des engagements

Les capitaux de tiers, qui s'élèvent à CHF 16'055 au 31.12.2022, s'établissent à **CHF 6'600** (CHF -9'455 ou -143.26%) alors que le budget présentait des capitaux de tiers de CHF 11'255 (CHF -4'655 ou -41.36%).

Modification des engagements	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023	Ecart C23/B23	
				CHF	%
Capitaux de tiers	16'055	11'255	6'600	-4'655	-41.36%

3 COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE

3.1 Aperçu général

La recommandation n°4 sur la présentation du compte prévoit deux niveaux de résultats. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement O1) et le deuxième sur le résultat extraordinaire (E1). Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées.

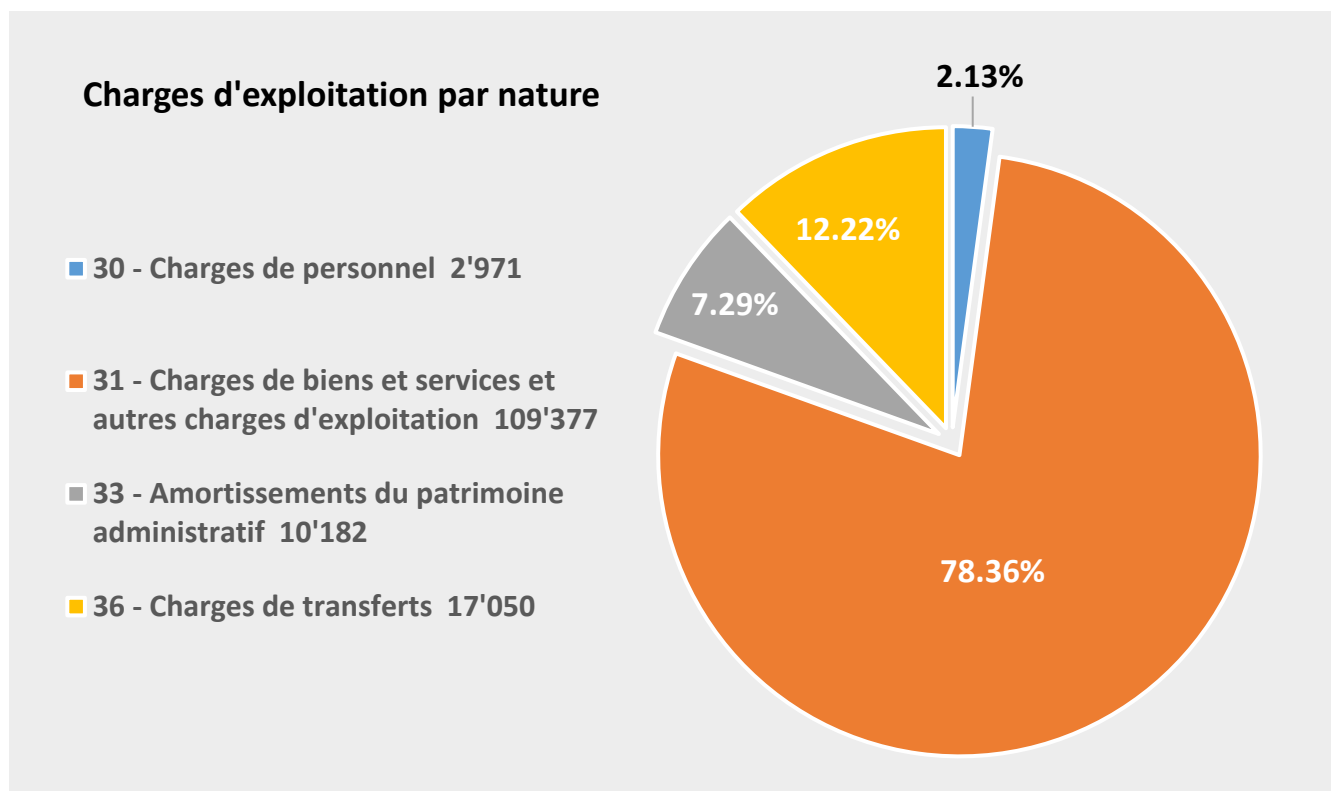
En comparaison avec le budget, les charges d'exploitation ont augmenté de **CHF 34'680** ou 33.06% tandis que les revenus d'exploitation affichent une hausse de **CHF 13'934** ou 22.66%. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation (R1) présente un excédent de charge de **CHF 64'146**, en régression de **CHF 20'746** ou 47.80% par rapport au budget.

Le résultat provenant de l'activité de financement (R2) de **CHF 106'755** est en progression de **CHF 49'575** ou 86.67% comparé au budget. Ainsi, le résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1+R2), qui enregistre un bénéfice de **CHF 42'629**, est en progression de **CHF 28'829** ou 208.91% en regard du budget.

Le compte 2023 ne présente pas de charges et de revenus extraordinaires (E1). Le total du compte (O1+E1) affiche un résultat de **CHF 42'629**, en amélioration de **CHF 28'829** ou 208.91% comparativement au budget.

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023	Ecart C23/B23	
					CHF	%
30	Charges de personnel	3'471	3'500	2'971	-529	-15.11%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	110'418	77'600	109'377	31'777	40.95%
33	Amortissements du patrimoine administratif	11'200	8'000	10'182	2'182	27.28%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	197'600	-	-	-	-
36	Charges de transferts	9'250	15'800	17'050	1'250	7.91%
	Total des charges d'exploitation	331'939	104'900	139'580	34'680	33.06%
42	Taxes	101'625	52'500	75'434	22'934	43.68%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	9'000	-	-9'000	-100.00%
46	Revenus de transferts	197'600	-	-	-	-
	Total des revenus d'exploitation	299'225	61'500	75'434	13'934	22.66%
R1	Résultat provenant de l'activité d'exploitation	-32'714	-43'400	-64'146	-20'746	47.80%
34	Charges financières	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	119'863	57'200	106'775	49'575	86.67%
R2	Résultat provenant de l'activité de financement	119'863	57'200	106'775	49'575	86.67%
O1	Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)	87'149	13'800	42'629	28'829	208.91%
38	Charges extraordinaires	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-
E1	Résultat provenant de l'activité extraordinaire	-	-	-	-	-
	Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	87'149	13'800	42'629	28'829	208.91%

3.2 Charges d'exploitation



3.2.1 Charges de personnel (30)

Les charges de personnel, qui régressent de CHF 529 ou 15.11% par rapport au budget, s'établissent à **CHF 2'971**.

3.2.2 Biens et services et autres charges d'exploitation (31)

Les charges de biens et services et autres charges d'exploitation, qui s'élèvent à **CHF 109'377**, augmentent de **CHF 31'777** ou 40.95% comparé au budget. Cette hausse est liée essentiellement aux impôts cantonaux ainsi qu'à l'achat de bois.

3.2.3 Amortissements du patrimoine administratif (33)

Les amortissements des actifs du patrimoine administratif sont calculés en fonction de la durée d'utilisation et de la catégorie d'immobilisations, en application des recommandations du modèle comptable harmonisé MCH2.

Par rapport au budget, ces amortissements affichent une augmentation de CHF 2'182 ou 27.28% en fonction du niveau des investissements nets réalisés et s'établissent à CHF 10'182 ; les amortissements des subventions d'investissements figurent dans les charges de transfert (36) pour CHF 8'000. Le total cumulé des amortissements s'élève à CHF 18'182, le taux moyen étant de 4.15%.

Pour l'exercice 2023, aucun montant n'a été alloué aux financements spéciaux (capitaux propres) du fonds de reboisement.

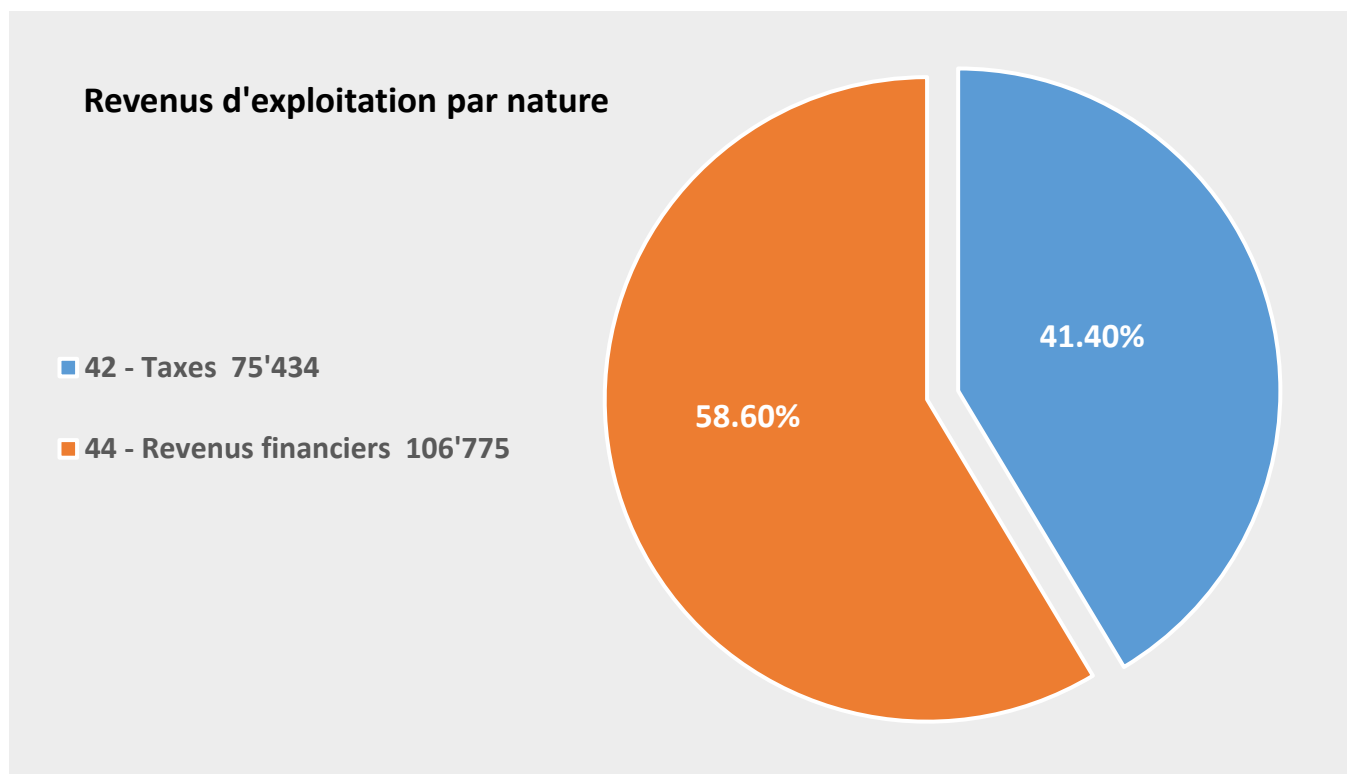
Bilan	Situation au 31.12.2022	Attributions 2023	Prélèvements 2023	Situation au 31.12.2023	Variation en %
Fonds de reboisement	273'368	0	0	273'368	0.00%
	273'368	0	0	273'368	0.00%

3.2.4 Charges de transferts (36)

Les charges de transferts comptabilisent toutes les subventions et contributions versées à des collectivités publiques (canton, communes, associations intercommunales), à des entreprises ou organisations privées (sociétés locales) et aux ménages (aides individuelles, soutien à la famille). Celles-ci s'élèvent à **CHF 17'050**, en hausse de CHF 1'250 ou 7.91% en regard du budget.

Quant aux subventions d'investissement, elles s'établissent à **CHF 8'000**, montant identique à celui du budget.

3.3 Revenus d'exploitation



3.3.1 Taxes (42)

Les diverses taxes causales et redevances d'utilisation facturées aux bénéficiaires d'une prestation, à savoir dans le cas présent la vente de bois et sapins de Noël, en hausse de **CHF 22'934** ou 43.68% au regard du budget, s'établissent à **CHF 75'434**.

3.3.2 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (45)

Le compte 2023 n'enregistre aucun montant de prélèvement sur les financements spéciaux pour le fonds forestier de réserve alors que le budget prévoyait un montant de CHF 9'000.

3.4 Charges et revenus financiers

3.4.1 Charges financières (34)

Aucune charge financière n'a été comptabilisée pour l'exercice 2023.

3.4.2 Revenus financiers (44)

Les revenus financiers, composés principalement de participations, sont en hausse de **CHF 49'575** ou 86.67% par rapport au budget. Cette participation est liée au résultat de l'exercice 2022 du Triage forestier Martigny - Vallée du Trient.

3.5 Charges et revenus extraordinaires

3.5.1 Charges extraordinaires (38)

Aucune charge extraordinaire n'a été comptabilisée pour l'exercice 2023.

3.5.2 Revenus extraordinaires (48)

Aucun revenu extraordinaire n'a été comptabilisé pour l'exercice 2023.

4 COMPTE DES INVESTISSEMENTS

4.1 Compte des investissements par nature

Les dépenses d'investissements, qui s'élèvent à **CHF 21'182** contre CHF 16'000 budgétisés (variation de CHF +5'182 ou +32.39%), concerne la citerne à l'Alpage Pro du Scex pour CHF 5'182.05 (solde, en lien avec la dépense de CHF 14'500 du compte 2022) et la participation pour l'eau à l'Alpage des Prélayes pour CHF 16'000.

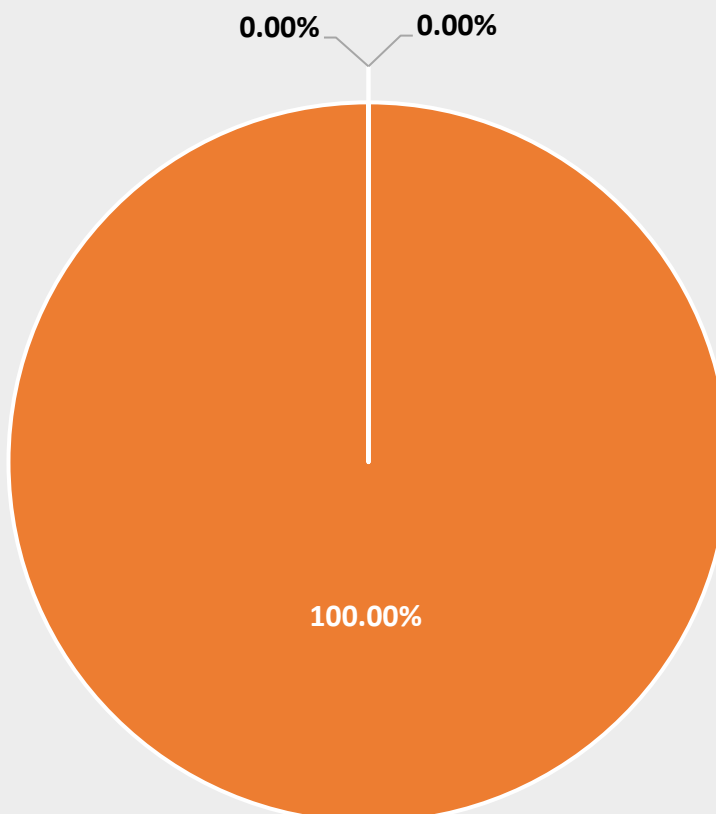
A noter que ce montant de CHF 16'000 est lié à la convention signée le 03.11.2022 entre la Bourgeoisie et le Consortage des Prélayes et correspond à un dédommagement financier pour les années durant lesquelles le Consortage a fourni, d'une part, de l'eau à la Bourgeoisie à titre gratuit, et d'autre part, une participation à l'amélioration du système d'adduction d'eau (citerne, pompe à béliet, conduites, vannes) réalisée en 2020. Ce montant d'investissements a été réglé le 08.03.2023.

Dépenses d'investissements selon les natures	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023	Ecart C23/B23	
				CHF	%
50 Immobilisations corporelles	14'500	-	5'182	5'182	100.00%
56 Propres subventions d'investissement	-	16'000	16'000	-	0.00%
Total des dépenses	14'500	16'000	21'182	5'182	32.39%

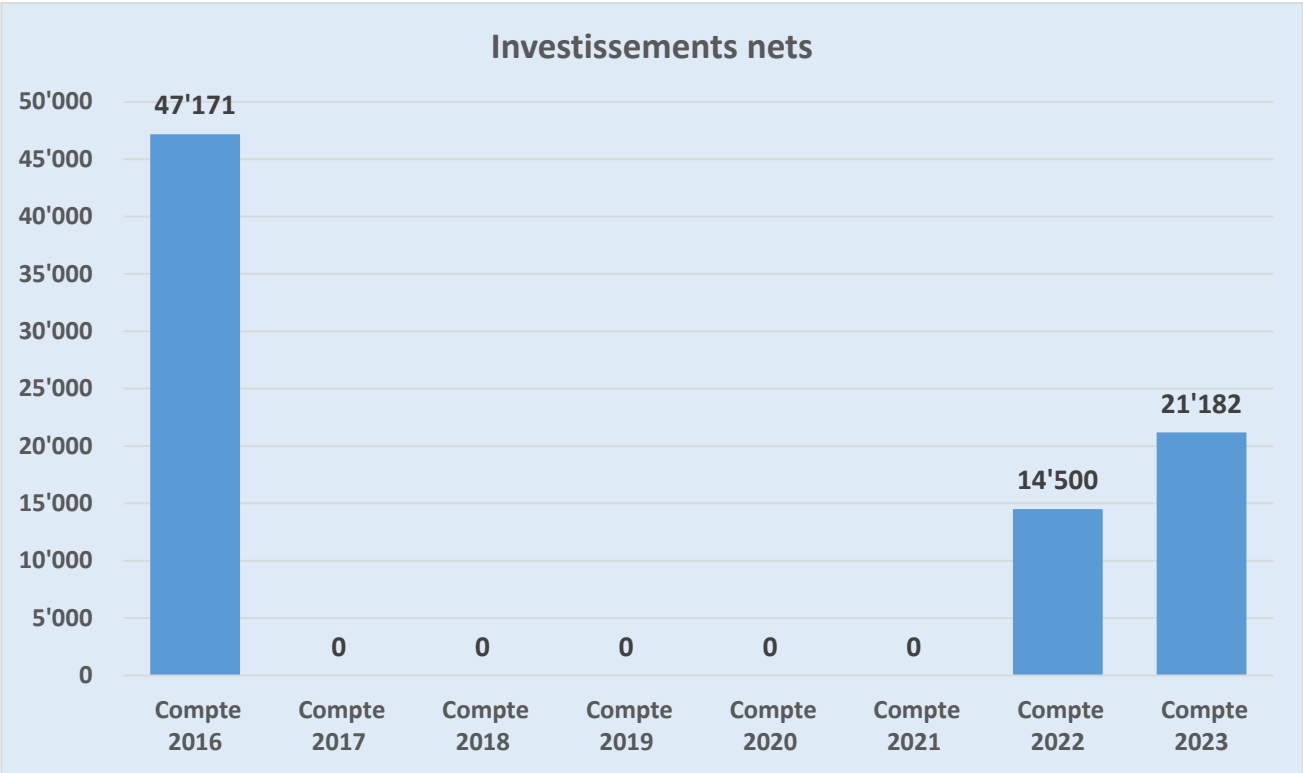
Recettes d'investissements selon les natures	Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023	Ecart C23/B23	
				CHF	%
63 Subventions d'investissement acquises	-	-	-	-	-
Total des recettes	-	-	-	-	-

Investissements nets

- Administration générale -
- Economie publique 21'182
- Finances et impôts -



Le graphique présenté ci-après se rapporte aux investissements nets de 2016 à 2023.



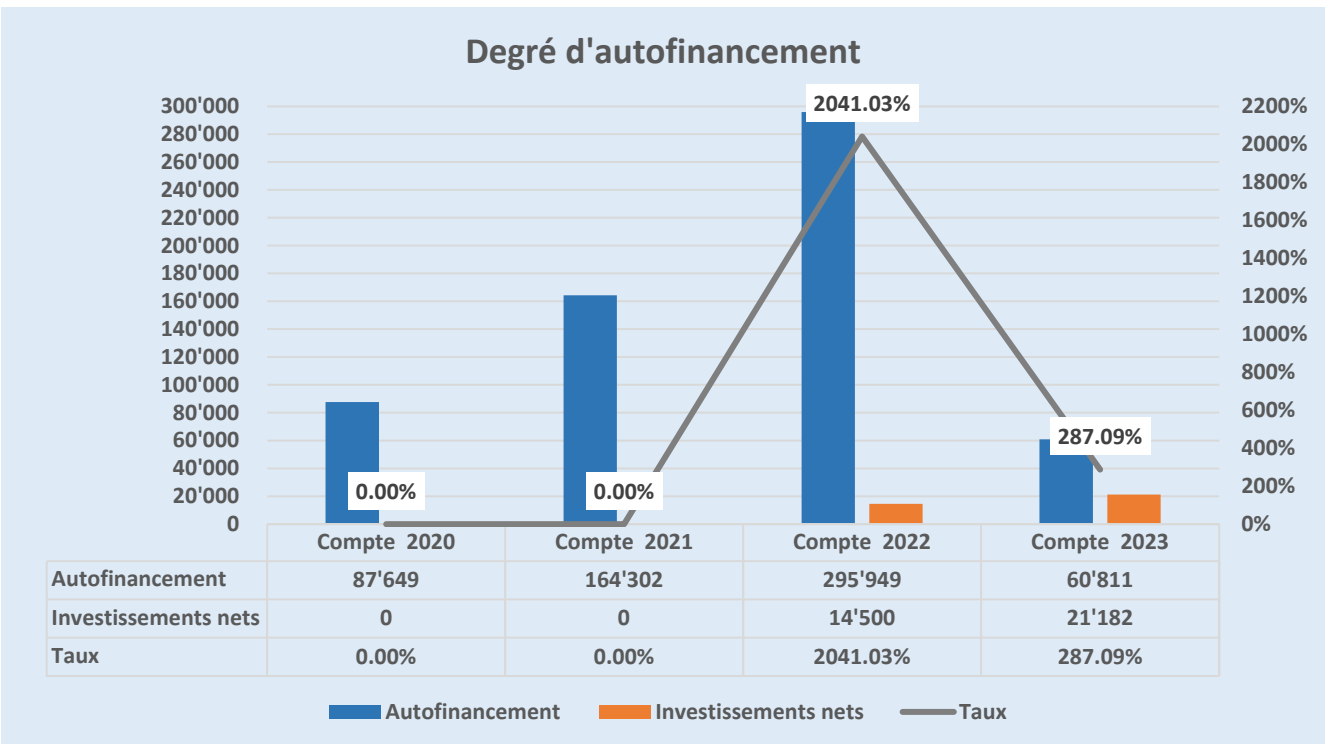
5 INDICATEURS FINANCIERS

5.1 Informations générales

Pour évaluer la situation financière des communes valaisannes, 8 indicateurs ont été retenus dans le cadre de l'introduction du MCH2.

5.1.1 Définition

Degré d'autofinancement : Ce ratio nous renseigne sur la part d'investissements que la Bourgeoisie peut financer par ses propres ressources. En 2023, 287.09% des investissements réalisés ont été financés par des ressources propres.

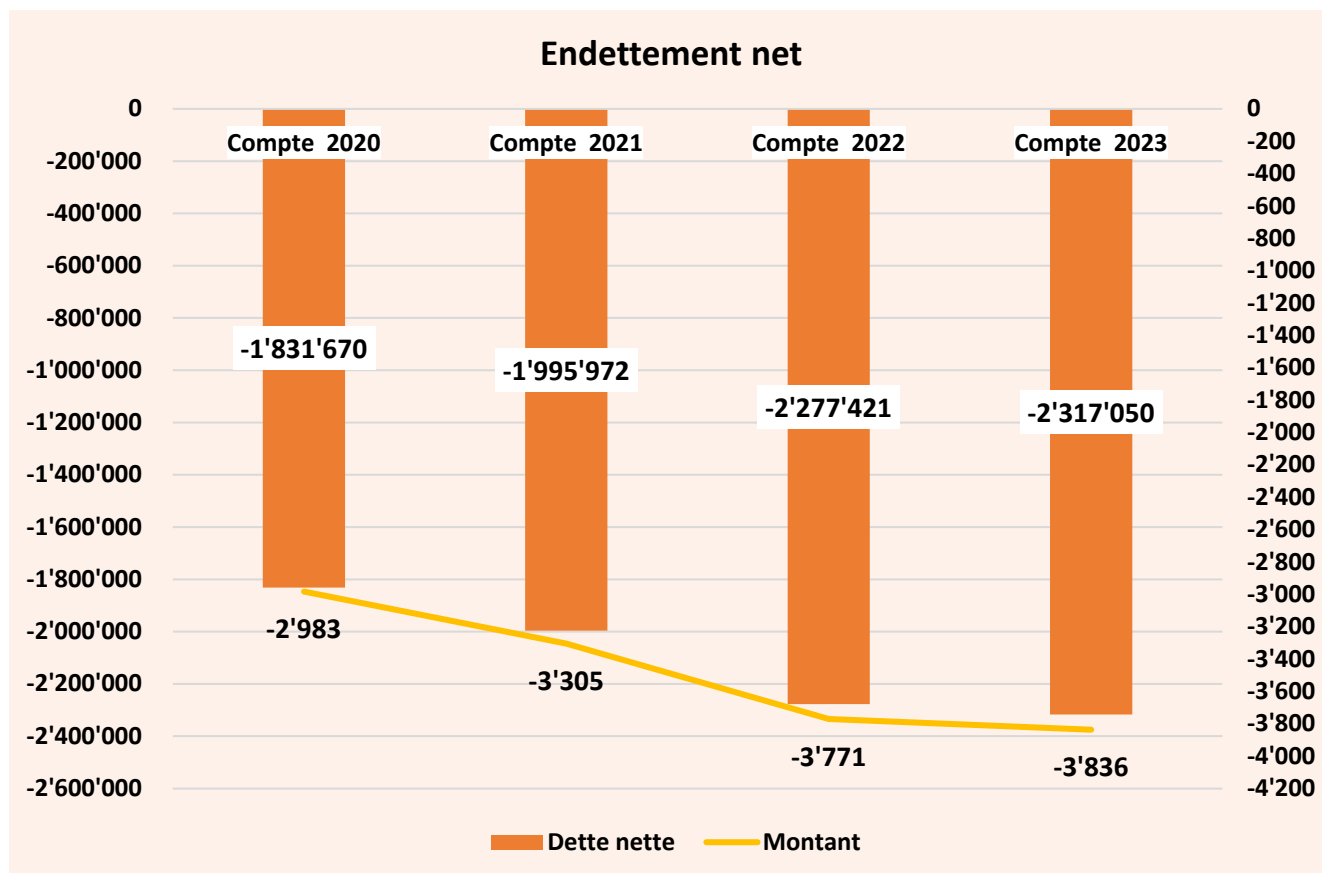


Part des charges d'intérêts : Ce ratio compare le volume des intérêts nets à l'ensemble des revenus courants. Etant donné le charge négative en matière d'intérêts nets, le résultat de -2.93% est bon.

Proportion des investissements : Ce ratio compare les investissements bruts réalisés aux dépenses totales (dépenses courantes et d'investissements). Le résultat de 14.86% dénote un effort moyen.

Part du service de la dette : Ce ratio nous indique la part des revenus qui est absorbée par les charges d'intérêts nets et par les amortissements du patrimoine administratif. Plus la commune investit et s'endette, plus ce taux se péjore. Le résultat est de 7.05%, ce qui est considéré comme une charge acceptable.

Dette nette par habitant : Ce ratio mesure l'importance de la dette par rapport au nombre d'habitants. Pour la Bourgeoisie, ce ratio présente une fortune ; celle-ci s'élève à CHF 3'836 par habitant au 31.12.2023, ce qui est considéré comme un patrimoine net.



Taux d'autofinancement : Ce ratio informe sur la part des revenus courants qui nous reste en main pour financer nos investissements. Le résultat de 33.37% est bon en raison d'une excellente marge d'autofinancement.

L'évolution des indicateurs financiers se trouve en page 36 du présent fascicule.

6 CONCLUSION

L'exercice 2023, qualifié de bon, boucle avec un bénéfice de CHF 42'600. Ce résultat est essentiellement dû au versement par le Triage forestier Martigny - Vallée du Trient d'une participation de 98'800 liée au résultat de l'exercice 2022.

Les charges et revenus respectivement de CHF 139'600 et 182'200 sont supérieurs aux prévisions budgétaires. La marge d'autofinancement de CHF 60'800 a permis de financer les investissements nets de CHF 21'200.

Avec des capitaux propres s'élevant à CHF 2.79 millions, la Bourgeoisie se trouve dans une situation financière saine.

Quant à la fortune nette par habitant, elle se situe à CHF 3'836 au 31.12.2023.

En nous fondant sur les explications qui précèdent et sur les tableaux et commentaires qui suivent, **le Conseil communal recommande aux citoyennes et citoyens d'approuver le compte 2023 tel que présenté.**

Nous vous remercions de votre confiance et dans l'attente de vous rencontrer lors de notre prochaine assemblée bourgeoisiale, nous vous présentons, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos cordiales salutations.

Commune de Martigny-Combe
Présidente
Florence Carron Darbellay



Commune de Martigny-Combe
Secrétaire
Pascal Giroud



**COMMUNE
DE MARTIGNY-COMBE**



Annexes

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	3'470.50	3'500.00	2'971.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	110'418.45	77'600.00	109'376.80
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	11'200.00	8'000.00	10'182.05
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	197'600.00	-	-
36 Charges de transferts	CHF	9'250.00	15'800.00	17'050.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	331'938.95	104'900.00	139'579.85
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	101'625.00	52'500.00	75'434.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	9'000.00	-
46 Revenus de transferts	CHF	197'600.00	-	-
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	299'225.00	61'500.00	75'434.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-32'713.95	-43'400.00	-64'145.85
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	119'863.00	57'200.00	106'774.98
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	119'863.00	57'200.00	106'774.98
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		87'149.05	13'800.00	42'629.13
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	87'149.05	13'800.00	42'629.13

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	123'138.95	88'900.00	121'397.80
Revenus financiers	+ CHF	419'088.00	109'700.00	182'208.98
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	295'949.05	20'800.00	60'811.18
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	295'949.05	20'800.00	60'811.18
Amortissements planifiés	- CHF	11'200.00	16'000.00	18'182.05
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	197'600.00	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	9'000.00	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	87'149.05	13'800.00	42'629.13
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	14'500.00	16'000.00	21'182.05
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	14'500.00	16'000.00	21'182.05
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	295'949.05	20'800.00	60'811.18
Investissements nets	- CHF	14'500.00	16'000.00	21'182.05
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	281'449.05	4'800.00	39'629.13

Aperçu du compte annuel		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
Compte de résultats		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)		331'938.95		104'900.00		139'579.85	
Total des revenus			419'088.00		118'700.00		182'208.98
Excédent de revenus		87'149.05		13'800.00		42'629.13	
Excédent de charges			-		-		-
Total		419'088.00	419'088.00	118'700.00	118'700.00	182'208.98	182'208.98
Compte des investissements		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan		14'500.00		16'000.00		21'182.05	
Total des recettes reportées au bilan			-		-		-
Investissements nets 3)			14'500.00		16'000.00		21'182.05
Total		14'500.00	14'500.00	16'000.00	16'000.00	21'182.05	21'182.05
Financement							
Report des investissements nets		14'500.00		16'000.00		21'182.05	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif			11'200.00		16'000.00		18'182.05
Report attributions aux fonds et financements spéciaux			197'600.00		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		9'000.00		-	
Report réévaluation prêts du PA			-		-		-
Report réévaluation des participations du PA			-		-		-
Report attributions au capital propre			-		-		-
Report réévaluation du PA		-		-		-	
Report prélèvements sur le capital propre		-		-		-	
Excédent de revenus du compte de résultats			87'149.05		13'800.00		42'629.13
Excédent de charges du compte de résultats		-		-		-	
Excédent de financement		281'449.05		4'800.00		39'629.13	
Insuffisance de financement			-		-		-
Total		295'949.05	295'949.05	29'800.00	29'800.00	60'811.18	60'811.18
Modification du capital							
Report de l'excédent de financement			281'449.05		4'800.00		39'629.13
Report de l'insuffisance de financement		-		-		-	
Report des dépenses d'investissement au bilan			14'500.00		16'000.00		21'182.05
Report des recettes d'investissement au bilan		-		-		-	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		11'200.00		16'000.00		18'182.05	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-	
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		-		-	
Report réévaluation du PA			-		-		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers			-		-		-
Augmentation du capital propre		284'749.05		4'800.00		42'629.13	
Diminution du capital propre			-		-		-
Total		295'949.05	295'949.05	20'800.00	20'800.00	60'811.18	60'811.18

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif	provenance des fonds (+)	
	Augmentation des actifs et diminution des passifs	emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		42'629.13
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-
	Amortissements planifiés	+	18'182.05
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	-
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	-
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			60'811.18
	Dépenses d'investissements		
50	Immobilisations corporelles	-	5'182.05
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	16'000.00
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
	Recettes d'investissements		
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	-
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-21'182.05
	Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023	
100	Disponibilités et placements à court terme	1'853'123.98	1'436'083.36
101	Créances	18'332.26	465'566.71
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	20.00	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	422'000.00	422'000.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	16'055.30	6'600.00
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			-456'669.75
29	Capital propre	2'751'165.59	2'793'794.72
Variation des liquidités et placements à court terme			-417'040.62
100	Disponibilités et placements à court terme	1'853'123.98	1'436'083.36
			-417'040.62

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2022

Etat 31.12.2023

1	Actif	2'767'220.89	2'800'394.72
	Patrimoine financier	2'293'476.24	2'323'650.07
100	Disponibilités et placements à court terme	1'853'123.98	1'436'083.36
101	Créances	18'332.26	465'566.71
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	20.00	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	422'000.00	422'000.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	473'744.65	476'744.65
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	417'100.00	412'100.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	56'644.65	56'644.65
146	Subventions d'investissement	-	8'000.00
2	Passif	2'767'220.89	2'800'394.72
	Capitaux de tiers	16'055.30	6'600.00
200	Engagements courants	-	-
201	Engagements financiers à court terme	-	-
204	Passifs de régularisation	16'055.30	6'600.00
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	-	-
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	2'751'165.59	2'793'794.72
29	Capital propre	2'751'165.59	2'793'794.72

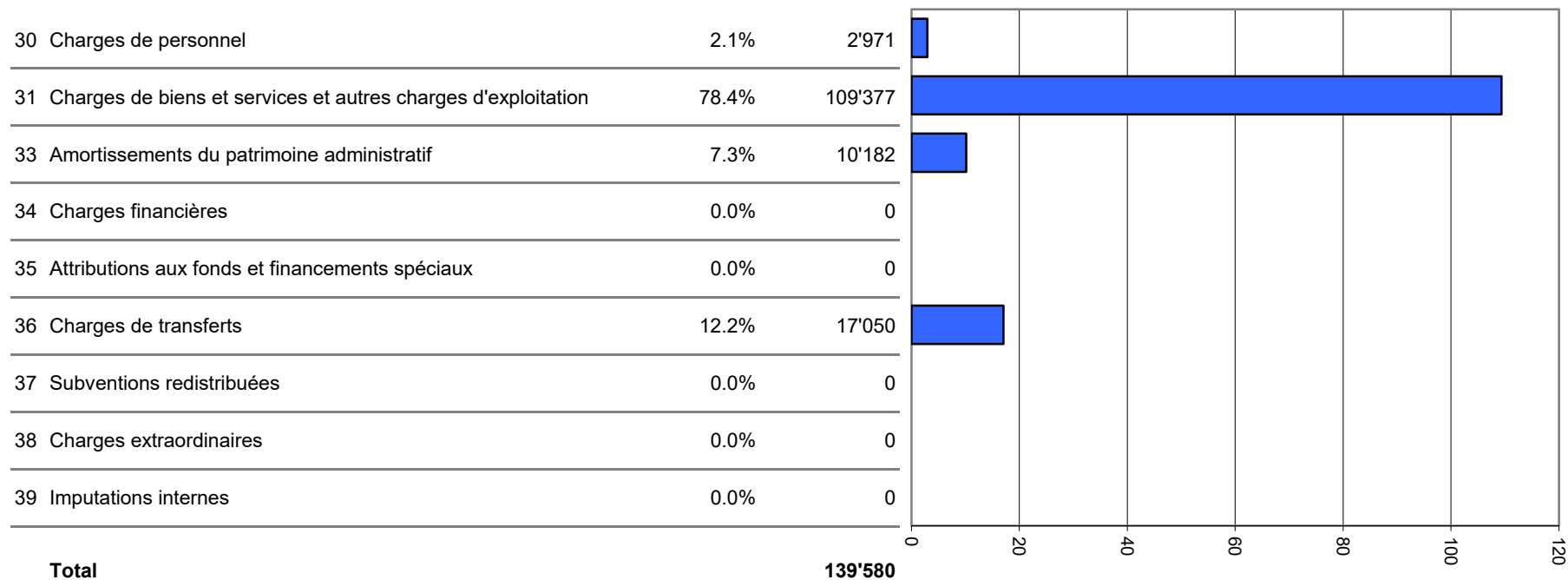
Compte de résultats selon les tâches		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	12'727.15	-	13'300.00	-	30'513.10	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	319'211.80	416'720.00	91'600.00	114'200.00	109'066.75	176'874.00
9	Finances et impôts	-	2'368.00	-	4'500.00	-	5'334.98
Total des charges et des revenus		331'938.95	419'088.00	104'900.00	118'700.00	139'579.85	182'208.98
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		87'149.05		13'800.00		42'629.13	

Compte de résultats selon les natures		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel		3'470.50		3'500.00		2'971.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		110'418.45		77'600.00		109'376.80	
33 Amortissements du patrimoine administratif		11'200.00		8'000.00		10'182.05	
34 Charges financières		-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		197'600.00		-		-	
36 Charges de transferts		9'250.00		15'800.00		17'050.00	
37 Subventions redistribuées		-		-		-	
38 Charges extraordinaires		-		-		-	
39 Imputations internes		-		-		-	
40 Revenus fiscaux			-		-		-
41 Patentes et concessions			-		-		-
42 Taxes			101'625.00		52'500.00		75'434.00
43 Revenus divers			-		-		-
44 Revenus financiers			119'863.00		57'200.00		106'774.98
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			-		9'000.00		-
46 Revenus de transferts			197'600.00		-		-
47 Subventions à redistribuer			-		-		-
48 Revenus extraordinaires			-		-		-
49 Imputations internes			-		-		-
Total des charges et des revenus		331'938.95	419'088.00	104'900.00	118'700.00	139'579.85	182'208.98
Excédent de charges			-		-		-
Excédent de revenus		87'149.05		13'800.00		42'629.13	

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
1	Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2	Formation	-	-	-	-	-	-
3	Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6	Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	14'500.00	-	16'000.00	-	21'182.05	-
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		14'500.00	-	16'000.00	-	21'182.05	-
Excédent de dépenses			14'500.00		16'000.00		21'182.05
Excédent de recettes		-		-		-	

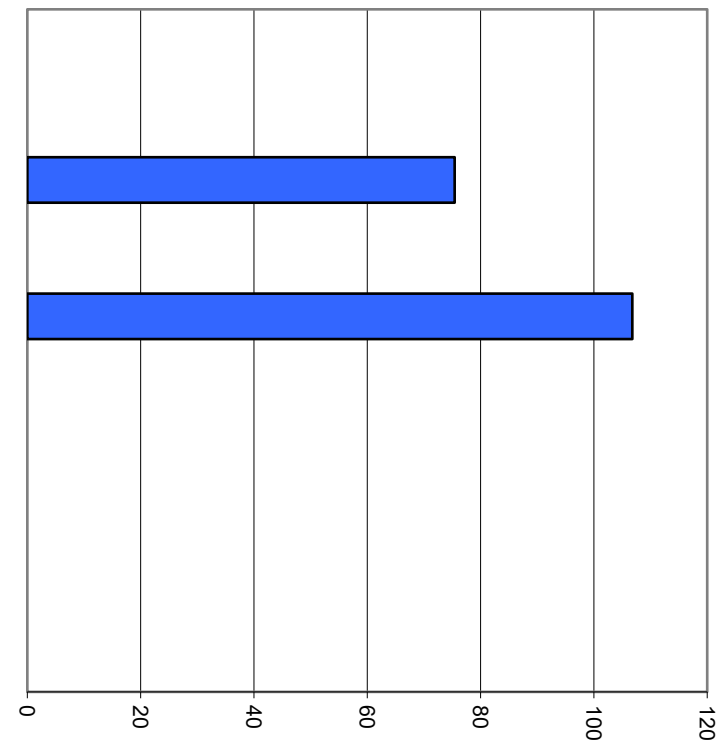
Compte des investissements selon les natures		Compte 2022		Budget 2023		Compte 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles		14'500.00		-		5'182.05	
51 Investissements pour le compte de tiers		-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles		-		-		-	
54 Prêts		-		-		-	
55 Participations et capital social		-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement		-		16'000.00		16'000.00	
57 Subventions d'investissement redistribuées		-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier			-		-		-
61 Remboursements			-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles			-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises			-		-		-
64 Remboursement de prêts			-		-		-
65 Transferts de participations			-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres			-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer			-		-		-
Total des dépenses et des recettes		14'500.00	-	16'000.00	-	21'182.05	-
Excédent de dépenses			14'500.00		16'000.00		21'182.05
Excédent de recettes		-		-		-	

Compte de résultats selon les natures, charges



Compte de résultats selon les natures, revenus

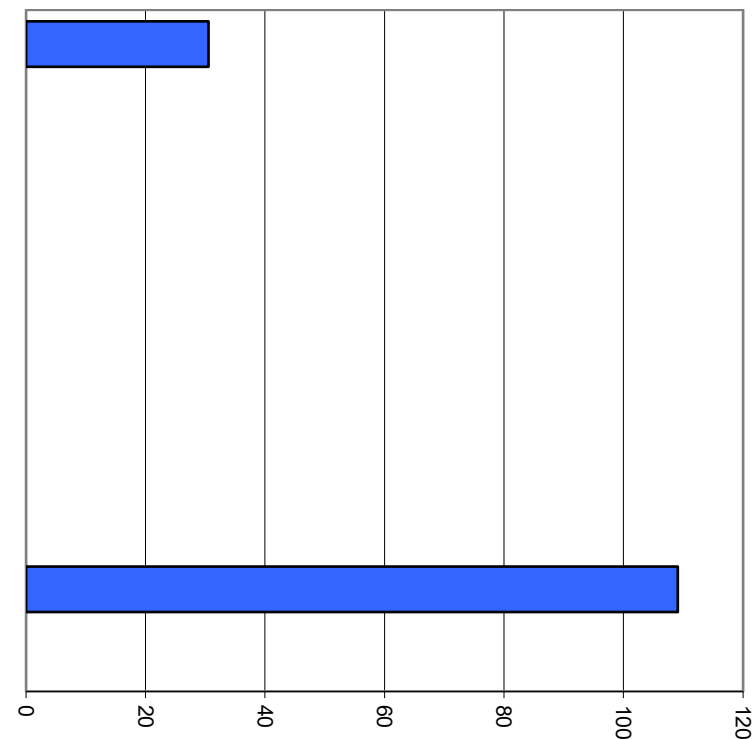
40 Revenus fiscaux	0.0%	0
41 Patentes et concessions	0.0%	0
42 Taxes	41.4%	75'434
43 Revenus divers	0.0%	0
44 Revenus financiers	58.6%	106'775
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.0%	0
46 Revenus de transferts	0.0%	0
47 Subventions à redistribuer	0.0%	0
48 Revenus extraordinaires	0.0%	0
49 Imputations internes	0.0%	0
Total		182'209



Milliers

Compte de résultats selon les tâches, charges

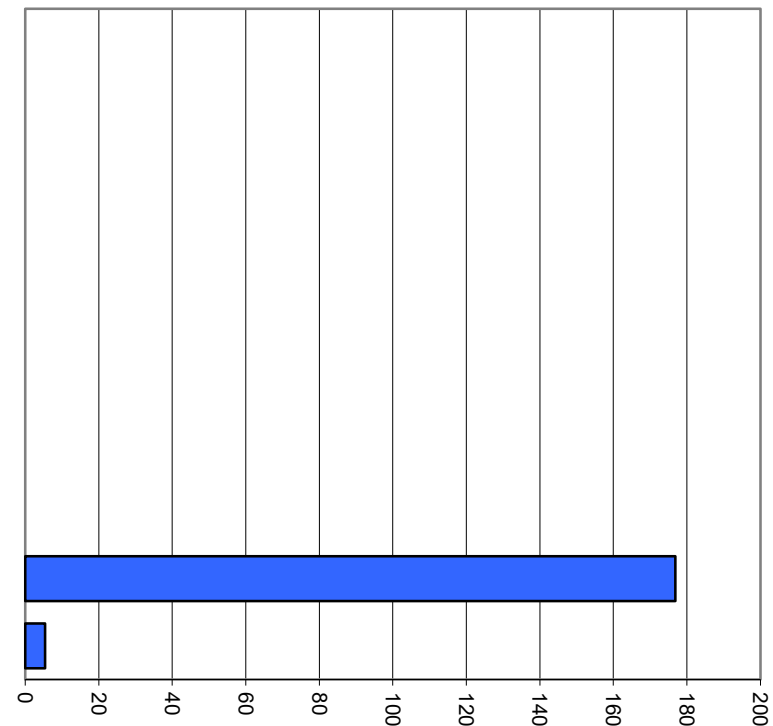
0	Administration générale	21.9%	30'513
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	0.0%	0
3	Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	0.0%	0
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.0%	0
8	Economie publique	78.1%	109'067
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			139'580



Milliers

Compte de résultats selon les tâches, revenus

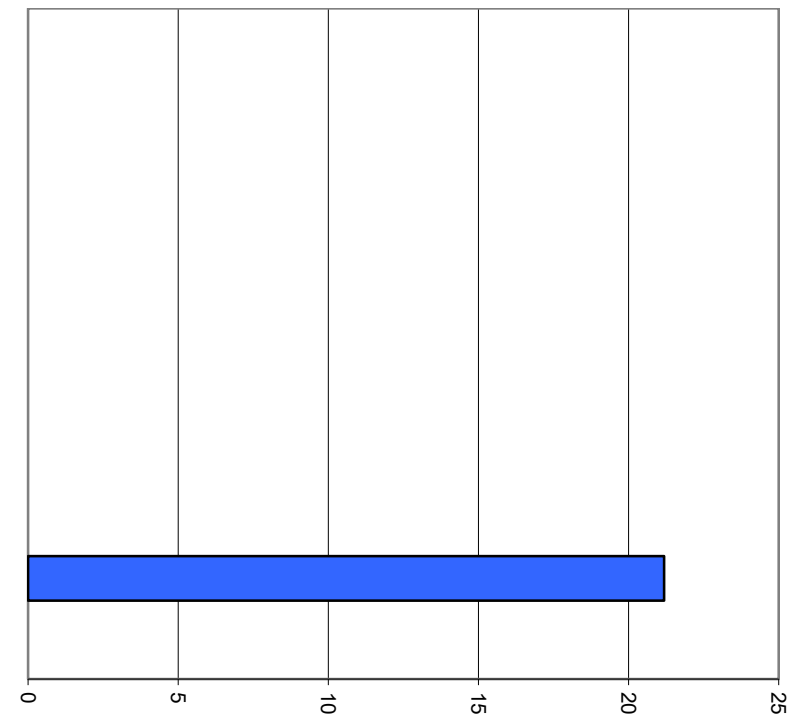
0	Administration générale	0.0%	0
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	0.0%	0
3	Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	0.0%	0
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.0%	0
8	Economie publique	97.1%	176'874
9	Finances et impôts	2.9%	5'335
Total			182'209



Milliers

Compte des investissements selon les tâches, dépenses

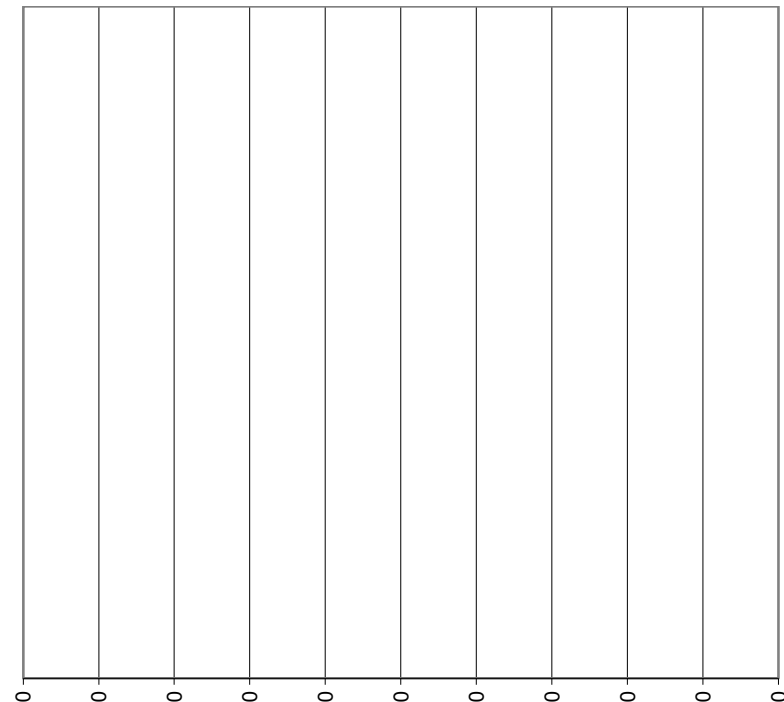
0	Administration générale	0.0%	0
1	Ordre et sécurité publics, défense	0.0%	0
2	Formation	0.0%	0
3	Culture, sports et loisirs, église	0.0%	0
4	Santé	0.0%	0
5	Prévoyance sociale	0.0%	0
6	Trafic et télécommunications	0.0%	0
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	0.0%	0
8	Economie publique	100.0%	21'182
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			21'182



Milliers

Compte des investissements selon les tâches, recettes

0	Administration générale	#DIV/0!	0
1	Ordre et sécurité publics, défense	#DIV/0!	0
2	Formation	#DIV/0!	0
3	Culture, sports et loisirs, église	#DIV/0!	0
4	Santé	#DIV/0!	0
5	Prévoyance sociale	#DIV/0!	0
6	Trafic et télécommunications	#DIV/0!	0
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	#DIV/0!	0
8	Economie publique	#DIV/0!	0
9	Finances et impôts	#DIV/0!	0
Total			0



Milliers

		2022	2023	Moyenne
--	--	------	------	---------

1. Taux d'endettement net (I1)

Dette nette I		CHF	-2'277'420.94	-2'317'050.07	-2'297'235.51
Revenus fiscaux	40	CHF	-	-	-

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement		CHF	295'949.05	60'811.18	178'380.12
investissements nets		CHF	14'500.00	21'182.05	17'841.03
			2041.03%	287.09%	999.83%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 – 80%	récession

	2022	2023	Moyenne
--	------	------	---------

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	-2'368.00	-5'334.98	-3'851.49
Revenus courants	CHF	419'088.00	182'208.98	300'648.49
		-0.57%	-2.93%	-1.28%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF	-	-	-
Revenus courants	CHF	419'088.00	182'208.98	300'648.49

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

	2022	2023	Moyenne
--	------	------	---------

5. Proportion des investissements (I5)

Investissements bruts	CHF	14'500.00	21'182.05	17'841.03
Dépenses totales	CHF	137'638.95	142'579.85	140'109.40
		10.53%	14.86%	12.73%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

Service de la dette	CHF	8'832.00	12'847.07	10'839.54
Revenus courants	CHF	419'088.00	182'208.98	300'648.49
		2.11%	7.05%	3.61%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

	2022	2023	Moyenne
--	------	------	---------

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

Dette nette I	CHF	-2'277'420.94	-2'317'050.07	-2'297'235.51
Population résidante permanente		604	604	604
		-3'771	-3'836	-3'803

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF	295'949.05	60'811.18	178'380.12
Revenus courants	CHF	419'088.00	182'208.98	300'648.49
		70.62%	33.37%	59.33%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2022	2023	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux			

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2022	2023	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	2041.0%	287.1%	999.8%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2022	2023	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	-0.6%	-2.9%	-1.3%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2022	2023	Moyenne
Dettes brutes en % des revenus courants	0.0%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2022	2023	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	10.5%	14.9%	12.7%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2022	2023	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	2.1%	7.1%	3.6%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2022	2023	Moyenne
Dettes nettes I par habitant	-3771	-3836	-3803

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2022	2023	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	70.6%	33.4%	59.3%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne
	2022	2023	
1. Taux d'endettement net (I1)			
2. Degré d'autofinancement (I2)	2041.03%	287.09%	999.83%
	haute conjoncture	haute conjoncture	haute conjoncture
3. Part des charges d'intérêts (I3)	-0.57%	-2.93%	-1.28%
	bon	bon	bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	0.00%	0.00%	0.00%
	très bon	très bon	très bon
5. Proportion des investissements (I5)	10.53%	14.86%	12.73%
	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen	eff. d'inv. moyen
6. Part du service de la dette (I6)	2.11%	7.05%	3.61%
	charge faible	charge acceptable	charge faible
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-3771	-3836	-3803
	patrimoine net	patrimoine net	patrimoine net
8. Taux d'autofinancement (I8)	70.62%	33.37%	59.33%
	bon	bon	bon

COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION - DETAIL		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
N ^{os} comptes	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	30'513.10	0.00	13'300.00	0.00	12'727.15	0.00
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF	2'971.00	0.00	3'500.00	0.00	3'470.50	0.00
012	EXECUTIF	2'971.00	0.00	3'500.00	0.00	3'470.50	0.00
012.30	CHARGES DE PERSONNEL	2'971.00		3'500.00		3'470.50	
012.3001.000	Indemnités Commission de la Bourgeoisie	1'971.00		2'500.00		2'470.50	
012.3001.001	Indemnités forfaitaires du conseil bourgeoisial	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
02	SERVICES GENERAUX	27'542.10	0.00	9'800.00	0.00	9'256.65	0.00
022	SERVICES GENERAUX	27'542.10	0.00	9'800.00	0.00	9'256.65	0.00
022.31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	22'292.10		5'100.00		4'506.65	
022.3100.000	Frais administratifs divers	-		300.00		300.00	
022.3130.000	Frais de port	313.20		400.00		196.00	
022.3130.001	Activités des Bourgeois	2'059.55		2'500.00		2'155.55	
022.3130.002	Frais bancaire	60.00		100.00		55.00	
022.3132.000	Frais fiduciaire	2'000.10		1'400.00		1'400.10	
022.3137.000	Impôts communaux et cantonaux	17'859.25		400.00		400.00	
022.36	CHARGES DE TRANSFERTS	5'250.00		4'700.00		4'750.00	
022.3612.000	Frais administration Municipalité	2'500.00		2'000.00		2'000.00	
022.3612.001	Participation des employés pour la Bourgeoisie	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
022.3636.000	Cotisations et dons	250.00		200.00		250.00	

Renseignements complémentaires

0 Administration générale

02 Services généraux

022 Services généraux, autres

022.3130.001 Activités des Bourgeois, brisolée.

022.3137.000 Bourgeoisie imposée dorénavant sur le capital et sur les bâtiments (foncier) dès la taxation 2022. Auparavant, imposée uniquement sur les biens-fonds (foncier). Compte 2023 comprenant la taxation 2022 et les tranches 2023.

COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION - DETAIL		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
N ^{os} comptes	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	109'066.75	176'874.00	91'600.00	114'200.00	319'211.80	416'720.00
81	AGRICULTURE	19'404.75	2'640.00	28'000.00	11'700.00	14'234.00	3'435.00
818	AGRICULTURE DE MONTAGE	19'404.75	2'640.00	28'000.00	11'700.00	14'234.00	3'435.00
818.31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'222.70		12'000.00		3'034.00	
818.3134.000	Assurances	1'049.00		-		-	
818.3140.000	Entretien des Alpages	-		9'000.00		3'034.00	
818.3144.000	Entretien des bâtiments	173.70		3'000.00		-	
818.33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIFS	10'182.05		8'000.00		11'200.00	
818.3300.400	Amortissements planifiés bâtiments	4'200.00		4'300.00		4'700.00	
818.3300.600	Amortissements planifiés biens meubles	5'982.05		3'700.00		6'500.00	
818.36	CHARGES DE TRANSFERTS	8'000.00		8'000.00		0.00	
818.3660.600	Amortissements planifiés subvention d'investissement	8'000.00		8'000.00		-	
818.42	TAXES ET REDEVANCES		0.00		0.00		795.00
818.4250.000	Bénéfice sur vente de terrains		-		-		795.00
818.44	REVENUS FINANCIERS		2'640.00		2'700.00		2'640.00
818.4470.000	Locations des alpages		1'200.00		1'200.00		1'200.00
818.4470.001	Location "Chalet Bovinette"		1'440.00		1'500.00		1'440.00
818.45	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS		0.00		9'000.00		0.00
818.4511.000	Prélèvement sur le fonds forestier de réserve		-		9'000.00		-

COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION - DETAIL		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
N ^{os} comptes	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
82	SYLVICULTURE	89'662.00	174'234.00	63'600.00	102'500.00	304'977.80	413'285.00
820	SYLVICULTURE	89'662.00	174'234.00	63'600.00	102'500.00	304'977.80	413'285.00
820.31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	85'862.00		60'500.00		102'877.80	
820.3101.000	Achat de bois	74'009.00		50'000.00		99'580.00	
820.3101.001	Achat de sapin de Noël	4'098.60		2'500.00		3'297.80	
820.3111.000	Mobilier, appareils et machines	7'754.40		-		-	
820.3119.000	Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	-		8'000.00		-	
820.35	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS	0.00		0.00		197'600.00	
820.3511.000	Attribution au fonds forestier de réserve	-		-		197'600.00	
820.36	CHARGES DE TRANSFERTS	3'800.00		3'100.00		4'500.00	
820.3637.000	Rabais accordés sur la vente de bois	3'800.00		2'000.00		4'500.00	
820.3637.001	Rabais accordés sur la vente de sapin de Noël	-		1'100.00		-	
820.42	TAXES ET REDEVANCES		75'434.00		52'500.00		100'830.00
820.4250.000	Vente de bois		73'854.00		50'000.00		99'370.00
820.4250.001	Vente de sapin de Noël		1'580.00		2'500.00		1'460.00
820.44	REVENUS FINANCIERS		98'800.00		50'000.00		114'855.00
820.4451.000	Participation au résultat du triage forestier		98'800.00		50'000.00		114'855.00
820.45	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS		0.00		0.00		0.00
820.4511.000	Prélèvement sur le fonds forestier de réserve		-		-		-
820.46	REVENUS DE TRANSFERTS		0.00		0.00		197'600.00
820.4612.000	Participation au fonds forestier de réserve		-		-		197'600.00

COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION - DETAIL		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
N ^{os} comptes	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus

Renseignements complémentaires

8 Economie publique

81 Agriculture

818 Agriculture de montagne

818.3134.000 Assurance chose, chalets et étables, Bovinette-Dessous, Bovinette d'en Haut, Pro-du-Scex.

818.3300.400 Bâtiments d'alpage.

818.3300.600 Citerne Alpage Pro du Scex.

818.3660.600 Alpage des Prélays.

82 Sylviculture

820 Sylviculture

820.3111.000 Achat de bancs et tables de pique-nique.

820.4451.000 Participation au résultat 2022 du Triage Forestier, répartition du bénéfice, 24.7%.

COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION - DETAIL		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
N ^{os} comptes	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS	0.00	5'334.98	0.00	4'500.00	0.00	2'368.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	0.00	5'334.98	0.00	4'500.00	0.00	2'368.00
961	INTERÊTS	0.00	5'334.98	0.00	4'500.00	0.00	2'368.00
961.44	REVENUS FINANCIERS		5'334.98		4'500.00		2'368.00
961.4401.000	Intérêts des créances et comptes courants		5'334.98		4'500.00		2'368.00

Renseignements complémentaires

9	Finances et impôts
96	Administration de la fortune et de la dette
961	Intérêts
961.4401.000	Municipalité, intérêts sur prêts (courte durée).

COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION - RECAPITULATIF												
		Comptes 2023			Budget 2023			Comptes 2022			Ecart net C2023 - B2023	
Désignation		Charges	Revenus	Résutat net	Charges	Revenus	Résutat net	Charges	Revenus	Résutat net	CHF	%
0	ADMINISTRATION GENERALE	30'513.10	-	30'513.10	13'300.00	-	13'300.00	12'727.15	-	12'727.15	17'213.10	129.42%
8	ECONOMIE PUBLIQUE	109'066.75	176'874.00	-67'807.25	91'600.00	114'200.00	-22'600.00	319'211.80	416'720.00	-97'508.20	-45'207.25	200.03%
9	FINANCES ET IMPOTS	-	5'334.98	-5'334.98	-	4'500.00	-4'500.00	-	2'368.00	-2'368.00	-834.98	18.56%
TOTAL		139'579.85	182'208.98	-42'629.13	104'900.00	118'700.00	-13'800.00	331'938.95	419'088.00	-87'149.05	-28'829.13	208.91%
Excédent de charges / revenus		42'629.13			13'800.00			87'149.05			28'829.13	208.91%

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION - DETAIL		Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
N ^{os} comptes	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	21'182.05	0.00	16'000.00	0.00	14'500.00	0.00
81	AGRICULTURE	21'182.05	0.00	16'000.00	0.00	14'500.00	0.00
818	AGRICULTURE DE MONTAGE	21'182.05	0.00	16'000.00	0.00	14'500.00	0.00
818.50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5'182.05		0.00		14'500.00	
818.506	BIEN MEUBLES	5'182.05		0.00		14'500.00	
818.5060.000	Equipements Alpage Proz-du-Scex	5'182.05		-		14'500.00	
818.566	Organisations privées à but non lucratif	16'000.00		16'000.00		0.00	
818.5660.000	Participation financière eau Alpage des Prélays	16'000.00		16'000.00		-	

Renseignements complémentaires

8 Economie publique

818.5060.000 Equipements Alpage Proz-du-Scex : citerne, solde

818.5660.000 Amélioration du système d'adduction d'eau : travaux entrepris en 2020 par le Consortage des Prélays à hauteur de CHF 76'000.00, montant subventionné à environ 70% par la Confédération, le Canton et la Commune, soit environ CHF 20'000.00 à la charge du Consortage.
Participation financière bourgeoisiale de CHF 16'000.00 à ces travaux, validée par l'Assemblée bourgeoisiale le 25.02.2021.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR FONCTION - RECAPITULATIF												
		Comptes 2023			Budget 2023			Comptes 2022			Ecart net C2023 - B2023	
Désignation		Charges	Revenus	Résutat net	Charges	Revenus	Résutat net	Charges	Revenus	Résutat net	CHF	%
8	ECONOMIE PUBLIQUE	21'182.05	-	21'182.05	16'000.00	-	16'000.00	14'500.00	-	14'500.00	5'182.05	32.39%
	TOTAL	21'182.05	0.00	21'182.05	16'000.00	0.00	16'000.00	14'500.00	0.00	14'500.00	5'182.05	32.39%
	Investissements nets	21'182.05			16'000.00			14'500.00			5'182.05	32.39%

COMPTE DE RESULTATS PAR NATURE						
N ^{os}	Désignation	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart C2023 - B2023	
					CHF	%
3	CHARGES	139'579.85	104'900.00	331'938.95	34'679.85	33.06%
30	Charges de personnel	2'971.00	3'500.00	3'470.50	-529.00	-15.11%
300	Autorités et commissions	2'971.00	3'500.00	3'470.50	-529.00	-15.11%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	109'376.80	77'600.00	110'418.45	31'776.80	40.95%
310	Charges de matériel et de marchandises	78'107.60	52'800.00	103'177.80	25'307.60	47.93%
311	Autres immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	7'754.40	8'000.00	-	-245.60	-3.07%
313	Prestations de service et honoraires	23'341.10	4'800.00	4'206.65	18'541.10	386.27%
314	Gros entretien et entretien courant	173.70	12'000.00	3'034.00	-11'826.30	-98.55%
33	Amortissements du patrimoine administratif	10'182.05	8'000.00	11'200.00	2'182.05	27.28%
330	Amortissements immobilisations corporelles PA	10'182.05	8'000.00	11'200.00	2'182.05	27.28%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	197'600.00	0.00	0.00%
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	-	-	197'600.00	0.00	0.00%
36	Charges de transferts	17'050.00	15'800.00	9'250.00	1'250.00	7.91%
361	Dédommagements à des collectivités publiques	5'000.00	4'500.00	4'500.00	500.00	11.11%
363	Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	4'050.00	3'300.00	4'750.00	750.00	22.73%
366	Amortissements subventions d'investissement	8'000.00	8'000.00	-	0.00	0.00%
4	REVENUS	182'208.98	118'700.00	419'088.00	63'508.98	53.50%
42	Taxes	75'434.00	52'500.00	101'625.00	22'934.00	43.68%
425	Recette sur ventes	75'434.00	52'500.00	101'625.00	22'934.00	43.68%
44	Revenus financiers	106'774.98	57'200.00	119'863.00	49'574.98	86.67%
440	Revenus des intérêts	5'334.98	4'500.00	2'368.00	834.98	18.56%
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	98'800.00	50'000.00	114'855.00	48'800.00	97.60%
447	Revenus des immeubles PA	2'640.00	2'700.00	2'640.00	-60.00	-2.22%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	9'000.00	0.00	-9'000.00	-100.00%
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux comme capital propre	-	9'000.00	-	-9'000.00	-100.00%
46	Revenus de transferts	0.00	0.00	197'600.00	0.00	0.00%
461	Dédommagements de collectivités publiques	-	-	197'600.00	0.00	0.00%
	Excédent de revenus (+) / charges (-)	42'629.13	13'800.00	87'149.05	28'829.13	208.91%

COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE						
N ^{os}	Désignation	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart C2023 - B2023	
					CHF	%
5	DÉPENSES	21'182.05	16'000.00	14'500.00	5'182.05	32.39%
50	Immobilisations corporelles	5'182.05	0.00	14'500.00	5'182.05	100.00%
506	Biens meubles	5'182.05	-	14'500.00	5'182.05	100.00%
56	Propres subventions d'investissement	16'000.00	16'000.00	0.00	0.00	0.00%
566	Organisations privées à but non lucratif	16'000.00	16'000.00	-	-	0.00%
6	RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%
	Néant	-	-	-	-	0.00%
	INVESTISSEMENTS NETS	21'182.05	16'000.00	14'500.00	5'182.05	32.39%

COMPTE DU BILAN AVEC MOUVEMENTS		Solde au	Mouvements		Solde au
Compte	Désignation	01.01.2023	Doit	Avoir	31.12.2023
1	ACTIF	2'767'220.89	3'026'861.03	2'993'687.20	2'800'394.72
10	Patrimoine financier PF	2'293'476.24	3'005'678.98	2'975'505.15	2'323'650.07
100	DISPONIBILITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	1'853'123.98	1'376'269.38	1'793'310.00	1'436'083.36
1000	CAISSE	1'853'123.98	1'376'269.38	1'793'310.00	1'436'083.36
1001.000	CH86 0900 0000 1778 1288 7 PostFinance	1'705'936.40	1'376'050.00	1'793'310.00	1'288'676.40
1002.000	CH57 8059 5000 0006 2946 1 Raiffeisen	3'964.88	17.68	-	3'982.56
1002.001	CH52 0026 4264 1000 05M1 J UBS	143'222.70	201.70	-	143'424.40
101	CREANCES	18'332.26	1'629'409.60	1'182'175.15	465'566.71
1010	CREANCES RESULTANT DE LIVRAISON ET DE PRESTATIONS EN FAVEUR DE TIERS	18'332.26	1'629'409.60	1'182'175.15	465'566.71
1011.000	C/c Municipalité My-Combe	18'332.26	1'629'301.00	1'182'175.15	465'458.11
1019.000	Impôt anticipé récupérable	-	108.60	-	108.60
104	ACTIFS DE REGULATIONS	20.00	-	20.00	-
1041	ACTIFS DE REGULATION, COMPTE DE RESULTATS	20.00	-	20.00	-
1041.000	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20.00	-	20.00	-
108	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF	422'000.00	-	-	422'000.00
1080	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	422'000.00	-	-	422'000.00
1080.000	Terrain Condémines	422'000.00	-	-	422'000.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	473'744.65	21'182.05	18'182.05	476'744.65
140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PA	417'100.00	5'182.05	10'182.05	412'100.00
1404	TERRAINS BÂTIS	409'100.00	-	4'200.00	404'900.00
1404.000	Bâtiments d'alpage	42'100.00	-	4'200.00	37'900.00
1405.000	Forêts	367'000.00	-	-	367'000.00
1406	BIENS MOBILIERES PA	8'000.00	5'182.05	5'982.05	7'200.00
1406.000	Citerne Alpage Pro du Scex	8'000.00	5'182.05	5'982.05	7'200.00
145	PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL PA	56'644.65	-	-	56'644.65
1452	PARTICIPATIONS AUX COMMUNES ET AUX SYNDICATS DE COMMUNES	56'644.65	-	-	56'644.65
1452.000	Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	56'644.65	-	-	56'644.65

COMPTE DU BILAN AVEC MOUVEMENTS		Solde au	Mouvements		Solde au
Compte	Désignation	01.01.2023	Doit	Avoir	31.12.2023
146	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	16'000.00	8'000.00	8'000.00
1466	<i>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX ORGANISATIONS PRIVEES A BUT NON LUCRATIF</i>	-	16'000.00	8'000.00	8'000.00
1466.000	Subventions d'investissement à l'alpage des Prélayes	-	16'000.00	8'000.00	8'000.00
2	PASSIF	2'767'220.89	16'055.30	49'229.13	2'800'394.72
20	CAPITAUX DE TIERS	16'055.30	16'055.30	6'600.00	6'600.00
204	PASSIFS DE REGULATION	16'055.30	16'055.30	6'600.00	6'600.00
2041	<i>CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</i>	1'555.30	1'555.30	6'600.00	6'600.00
2041.000	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'555.30	1'555.30	6'600.00	6'600.00
2046	<i>PASSIFS DE REGULARISATION, COMPTE D'INVESTISSEMENTS</i>	14'500.00	14'500.00	-	-
2046.000	Passifs de régularisation, compte d'investissements	14'500.00	14'500.00	-	-
29	CAPITAUX PROPRES	2'751'165.59	-	42'629.13	2'793'794.72
291	FONDS ENREGISTRES SOUS CAPITAL PROPRE	273'367.76	-	-	273'367.76
2910	<i>FONDS ENREGISTRES SOUS CAPITAL PROPRE</i>	273'367.76	-	-	273'367.76
2910.000	Fonds de reboisement	273'367.76	-	-	273'367.76
299	EXCEDENT/DECOUVERT DU BILAN	2'477'797.83	-	42'629.13	2'520'426.96
2990	<i>RESULTAT ANNUEL</i>	-	-	42'629.13	42'629.13
2990.000	Résultat annuel	-	-	42'629.13	42'629.13
2999	<i>RESULTATS CUMULES DES ANNEES PRECEDENTES</i>	2'477'797.83	-	-	2'477'797.83
2999.000	Fortune nette	2'477'797.83	-	-	2'477'797.83
Total de l'actif		2'767'220.89	3'026'861.03	2'993'687.20	2'800'394.72
Total du passif		2'767'220.89	16'055.30	49'229.13	2'800'394.72
Ecart		0.00	33'173.83	33'173.83	0.00

COMPTE DU BILAN AVEC ECART		Bilan au 31.12.2023		Bilan au 31.12.2022		Ecart B2023 - B2022	
Compte	Désignation	Débit	Crédit	Débit	Crédit	CHF	%
1	ACTIF	2'800'394.72		2'767'220.89		33'173.83	1.20%
10	Patrimoine financier PF	2'323'650.07		2'293'476.24		30'173.83	1.32%
100	Disponibilités et placements à court terme	1'436'083.36		1'853'123.98		-417'040.62	-22.50%
1001.000	CH86 0900 0000 1778 1288 7 PostFinance	1'288'676.40		1'705'936.40		-417'260.00	-24.46%
1002.000	CH57 8059 5000 0006 2946 1 Raiffeisen	3'982.56		3'964.88		17.68	0.45%
1002.001	CH52 0026 4264 1000 05M1 J UBS	143'424.40		143'222.70		201.70	0.14%
101	Créances	465'566.71		18'332.26		447'234.45	2439.60%
1011.000	C/c Municipalité My-Combe	465'458.11		18'332.26		447'125.85	2439.01%
1019.000	Impôt anticipé récupérable	108.60		-		108.60	100.00%
104	Actifs de régularisation	-		20.00		-20.00	-100.00%
1041.000	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-		20.00		-20.00	-100.00%
108	Immobilisations corporelles PF	422'000.00		422'000.00		-	0.00%
1080.000	Terrain Condémines	422'000.00		422'000.00		-	0.00%
14	Patrimoine administratif PA	476'744.65		473'744.65		3'000.00	0.63%
140	Immobilisations corporelles PA	412'100.00		417'100.00		-5'000.00	-1.20%
1404.000	Bâtiments d'alpage	37'900.00		42'100.00		-4'200.00	-9.98%
1405.000	Forêts	367'000.00		367'000.00		-	0.00%
1406.000	Citerne Alpage Pro du Scex	7'200.00		8'000.00		-800.00	-10.00%
145	Participations, capital social PA	56'644.65		56'644.65		-	0.00%
1452.000	Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	56'644.65		56'644.65		-	0.00%
146	Subventions d'investissement	8'000.00		-		8'000.00	100.00%
1466.000	Subventions d'investissement à l'alpage des Prélayes	8'000.00		-		8'000.00	100.00%

COMPTE DU BILAN AVEC ECART		Bilan au 31.12.2023		Bilan au 31.12.2022		Ecart B2023 - B2022	
Compte	Désignation	Débit	Crédit	Débit	Crédit	CHF	%
2	PASSIF		2'800'394.72		2'767'220.89	33'173.83	1.20%
20	Capitaux de tiers		6'600.00		16'055.30	-9'455.30	-58.89%
204	Passifs de régularisation		6'600.00		16'055.30	-9'455.30	-58.89%
2041.000	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		6'600.00		1'555.30	5'044.70	324.36%
2046.000	Passifs de régularisation, compte d'investissements		-		14'500.00	-14'500.00	-100.00%
29	Capital propre		2'793'794.72		2'751'165.59	42'629.13	1.55%
291	Fonds		273'367.76		273'367.76	-	0.00%
2910.000	Fonds de reboisement		273'367.76		273'367.76	-	0.00%
299	Excédent ou découvert du bilan		2'520'426.96		2'477'797.83	42'629.13	1.72%
2990.000	Résultat annuel		42'629.13		87'149.05	-44'519.92	-51.08%
2999.000	Fortune nette		2'477'797.83		2'390'648.78	87'149.05	3.65%
Total de l'actif		2'800'394.72		2'767'220.89		33'173.83	1.20%
Total du passif			2'800'394.72		2'767'220.89	33'173.83	1.20%
Ecart			-		-	-	0.00%

COMPTE DU BILAN PAR NATURE		Bilan au		Répartition	Ecart Bilan	
Nature	Désignation	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	2023 - 2022	
		CHF	CHF	%	CHF	%
1	ACTIFS	2'800'394.72	2'767'220.89	100.00%	33'173.83	1.20%
10	PATRIMOINE FINANCIER PF	2'323'650.07	2'293'476.24	82.98%	30'173.83	1.32%
100	Disponibilités et placement à court terme	1'436'083.36	1'853'123.98	51.28%	-417'040.62	-22.50%
101	Créances	465'566.71	18'332.26	16.63%	447'234.45	2439.60%
104	Actifs de régulations	-	20.00	0.00%	-20.00	-100.00%
108	Immobilisations corporelles PF	422'000.00	422'000.00	15.07%	-	0.00%
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	476'744.65	473'744.65	17.02%	3'000.00	0.63%
140	Immobilisations corporelles PA	412'100.00	417'100.00	14.72%	-5'000.00	-1.20%
145	Participations, capital social PA	56'644.65	56'644.65	2.02%	-	0.00%
146	Subventions d'investissement	8'000.00	-	0.29%	8'000.00	100.00%
2	PASSIFS	2'800'394.72	2'767'220.89	100.00%	33'173.83	1.20%
20	CAPITAUX DE TIERS	6'600.00	16'055.30	0.24%	-9'455.30	-58.89%
204	Passifs de régulation	6'600.00	16'055.30	0.24%	-9'455.30	-58.89%
29	CAPITAUX PROPRES	2'793'794.72	2'751'165.59	99.76%	42'629.13	1.55%
291	Fonds du capital propre	273'367.76	273'367.76	9.76%	-	0.00%
299	Excédent/découvert du bilan	2'520'426.96	2'477'797.83	90.00%	42'629.13	1.72%
Total de l'actif		2'800'394.72	2'767'220.89	100.00%	33'173.83	1.20%
Total du passif		2'800'394.72	2'767'220.89	100.00%	33'173.83	1.20%
Ecart		-	-	0.00%	-0.00	0.00%

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Fonction	Nature	Objet	Valeurs au	Dépenses	Recettes	Solde avant amortissem.	MCH2	Amortissem.	Valeurs au	Dépenses	Recettes	Solde avant amortissem.	MCH2	Amortissem.	Valeurs au
			01.01.2022	2022	2022		%	2022	31.12.2022	2023	2023		%	2023	31.12.2023
818	1404.000	Bâtiments d'alpage	46'800.00	-	-	46'800.00	10%	4'700.00	42'100.00	-	-	42'100.00	10%	4'200.00	37'900.00
818	1406.000	Equipement Alpage Pro du Scex	-	14'500.00	-	14'500.00	45%	6'500.00	8'000.00	5'182.05	-	13'182.05	45%	5'982.05	7'200.00
818	1466.000	Subv. d'invest. Alpage des Prélayes	-	-	-	-	50%	-	-	16'000.00	-	16'000.00	50%	8'000.00	8'000.00
820	1405.000	Forêt	367'000.00	-	-	367'000.00	0%	-	367'000.00	-	-	367'000.00	0%	-	367'000.00
		Total	413'800.00	14'500.00	-	428'300.00	2.61%	11'200.00	417'100.00	21'182.05	-	438'282.05	4.15%	18'182.05	420'100.00

Tableau des immobilisations

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires
Comptes ordinaires							
1400 Terrains				-		-	0%
1401 Routes / voies de communication				-		-	7%
1402 Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%
1403 Autres travaux de génie-civil				-		-	7%
1404 Bâtiments du PA	42'100	-	-	42'100	4'200	37'900	8%
1405 Forêts PA	367'000	-	-	367'000		367'000	0%
1406 Biens meubles du PA	8'000	5'182		13'182	5'982	7'200	35%
1409 Autres immobilisations corporelles				-		-	50%
1420 Logiciel du PA				-		-	50%
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%
1429 Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%
144X Prêts				-		-	Selon risque
145X Participation capital social	56'645	-	-	56'645	-	56'645	Selon risque
146X Subventions d'investissement	-	16'000		16'000	8'000	8'000	10%
Total comptes ordinaires	473'745	21'182	-	494'927	18'182	476'745	

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	
Comptes spécifiques (Entreprises électriques, téléphériques et navigation)							
1400.x Terrains				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1401.x Routes / voies de communication				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1402.x Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1403.x Autres travaux de génie-civil				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1404.x Bâtiments du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1405.x Forêts PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1406.x Biens meubles du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1409.x Autres immobilisations corporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1420.x Logiciel du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1421.x Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1429.x Autres immobilisations incorporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
144X.x Prêts				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
145X.x Participation capital social				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
146X.x Subventions d'investissement				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
Total comptes spécifiques	-	-	-	-	-	-	

Total immobilisations du PA	473'745	21'182	-	494'927	18'182	476'745
------------------------------------	----------------	---------------	----------	----------------	---------------	----------------

- 6 Entreprises électriques
- 7 Téléphériques
- 8 Navigation

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissem ent	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Assemblée primaire décision du :				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
818.5660.000	Part. financière eau Alpage des Prélayes	16'000		25.02.2021					16'000	16'000	0	25.02.2029

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	2'751'166	42'657	-	2'793'822
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre	-	-	-	-
291	Fonds classés dans le capital propre	273'368	-	-	273'368
294	Réserves de politique budgétaire	-	-	-	-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	-	-	-	-
299	Excédent/découvert du bilan	2'477'798	42'657	-	2'520'455

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Triage forestier Martigny- Vallée du Trient		24.7	134'121	-	56'645	56'645
Société anonyme						
Fondation						
Société coopérative						
Divers						



DINI
ASSOCIÉS SA
FIDUCIAIRE • IMMOBILIER

BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE

RAPPORT DE REVISION

2023

Administration Communale
de Martigny-Combe
Conseil bourgeoisial

1921 Martigny-Combe

Martigny, le 28 mai 2024 D/cr

Rapport du Réviseur sur les comptes annuels à l'Assemblée bourgeoisiale

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Martigny-Combe comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie de Martigny-Combe, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Bourgeoisie.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil bourgeoisial, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les conditions légales et réglementaires en matière de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 LCo, des art. 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

 Ph. Dini Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)	Dini & Associés SA  C. Rama Experte-réviseur agréée
---	---

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie de Martigny-Combe

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Martigny-Combe se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie de Martigny-Combe se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 0.00

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 10'000.00

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 10'000.00 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont inscrits dans le groupe de matières approprié et amortis en conséquence.

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0.00

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 10'000.00 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 10% (7% à 10%) (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 10% (7% à 10%) (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 10% (7% à 10%) (compte bilan 1403)

Bâtiments : 10% (8% à 15%) (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 45% (35% à 60%) (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 50% (10% à 100%).

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 0.00

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 10'000.00

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 10'000.00

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les

financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.